







#### Merci de bien vouloir :

- Couper vos micros pendant la présentation
- Couper votre caméra pendant la présentation
- Utiliser le chat pour les questions ou les poser oralement à la fin de la présentation

# **Ateliers thématiques COFUND** Atelier « Qualité de l'environnement de recherche »

Mars 2025

PCN AMSC | pcn-mariescurie@recherche.gouv.fr







## Rendez-vous sur slido.com



**#COFUND** 







# Les parties concernées

La qualité de l'environnement de recherche va se retrouver deux niveaux dans la proposition :

- Excellence | 1.2 Quality and novelty of the research options offered by the programme in terms of science, interdisciplinarity, inter-sectorality and level of transnational mobility. Quality of open science practices.
- Excellence | 1.4 Quality, novelty and pertinence of the supervision, career guidance and career development arrangements







## Le sous-critère 1.2.

1.2 Quality and novelty of the research options offered by the programme in terms of science, interdisciplinarity, inter-sectorality and level of transnational mobility. Quality of open science practices.

#### **Points attendus**

- Décrire les options de recherche proposées par le programme
- Détailler la gestion des données et des autres résultats de recherche







# Les options de recherche (1/7)

Par « options de recherche », on entend :

- l'excellence du programme de recherche
- l'exposition interdisciplinaire, intersectorielle et internationale
- les pratiques de science ouverte







# Les options de recherche (2/7)

### Excellence de la recherche (a/b)

- Souligner les **forces** de l'organisation hôte et/ou de l'écosystème de recherche et d'innovation régional/national ainsi que celles de l'équipe/des équipes de recherche.
- Quand cela est possible, il faut également indiquer le côté novateur du programme de recherche.
- Si le bénéficiaire est l'organisation finançant le programme, préciser l'écosystème régional de recherche et d'innovation afin de montrer que le contexte régional/national est **particulièrement adapté** pour le développement des cohortes de doctorants/postdoctorants.
- Idéalement, il faudrait avoir un vivier d'encadrants et un large panel d'options de recherche. Si vous connaissez les encadrants, il ne faut pas hésiter à les nommer ; sinon souligner l'excellence de la recherche.
- Communiquer des informations concernant les secondments (cf. sections sur les différents niveaux d'exposition).
- Mentionner les éventuelles collaborations antérieures et/ou les implications des partenaires dans des projets passés ou en cours.
- Préciser si les sujets sont liés à des **priorités** / **politiques** internationales, européennes, nationales ou régionales (ex. : objectifs du millénaire pour le développement durable, missions d'Horizon Europe, etc.).
- Vous pouvez conclure avec juste une phrase sur les **aspects de développement de carrière** et la **formation** (en lien avec le point 1.3)







# Les options de recherche (3/7)

### Excellence de la recherche (b/b)

#### **COFUND Doctoral Programme**

- Il faut décrire la ou les institutions qui délivreront le diplôme, avec un lien évident entre l'expertise existante et le domaine de recherche du programme COFUND. Mentionner la possibilité d'obtenir des doubles diplômes si cela est prévu.
- Il faudra également souligner les domaines de recherche pour les projets individuels de thèse.

**Attention!** Si ce n'est pas un souci d'avoir un éventail de sujets de recherche prédéfinis, les candidats devront avoir la possibilité de **définir leur sujet final de thèse**. Idéalement, le nombre de sujets de recherche proposés devrait être supérieur au nombre de positions offertes (afin de maximiser la liberté de choix des candidats). Un large nombre de sujets permettra de garantir une **liberté de choix**.

#### **COFUND Fellowship Programme**

- Il faut expliquer comment le programme étaye les principes de recherche individuelle.
- Quand cela est possible, lier les domaines de recherche aux forces de l'institution hôte ou au niveau régional/national ainsi qu'aux initiatives RIS3 ou toute autre stratégie/feuille de route de recherche.
- Les candidats doivent pouvoir définir librement leur projet, en lien avec les domaines de recherche proposés.







# Les options de recherche (4/7)

## L'exposition des doctorants/postdoctorants (a/b)

### L'exposition interdisciplinaire

- Focus sur la nature interdisciplinaire du programme et de l'organisme/département/centre Par exemple, indiquer les projets multidisciplinaires existantes et les domaines de recherche
- Indiquer comment les doctorants/postdoctorants seront **confrontés** à cet **univers interdisciplinaire** : via des projets pluridisciplinaires ? Des formations ? Des encadrants provenant de disciplines diverses ?
- Décrire comment les doctorants/postdoctorants recevront des **compétences spécifiques** (« *advanced research skills* ») au-delà de leur propre discipline (notamment via les évènements de réseau)
- Créer des **projets multidisciplinaires** en impliquant différentes équipes de recherche d'une même institution ou de plusieurs institutions.
- Ne pas oublier la possibilité de secondment.
- <u>COFUND Doctoral Programme</u>: Proposer des cours ou des projets partagés entre des doctorants de différents disciplines pour encourager les synergies interdisciplinaires







# Les options de recherche (5/7)

## L'exposition des doctorants/postdoctorants (b/b)

#### L'exposition intersectorielle

- Indiquer si des secondments seront **prévus**, s'ils seront **obligatoires** et, de façon plus globale, détaillez l'implication du secteur non académique
- Au moment de la candidature, si les structures non académiques sont connues, il faudra renseigner la variété des participants (profil : entreprises, collectivités territoriales, associations, etc. ; taille : TPE, MPE, grand groupe ; périmètre : local, international) ainsi que leur rôle (formation, accueil en secondment, représentants dans la structure de gouvernance du programme, participation au processus de sélection, etc.)
- Mentionner la formation en compétences purement « non académiques » (cf. atelier dédié à la formation) : entreprenariat, exploitation des résultats de recherche, éthique, brevet, etc.
- Indiquer si les doctorants/postdoctorants auront l'occasion de rencontrer des **parties prenantes** de ce secteur.
- <u>COFUND Doctoral Programme</u> : si cela est connu au moment du dépôt, n'hésitez pas à indiquer les éventuelles coopérations avec d'autres programmes doctoraux.

#### L'exposition internationale

- Préciser les exigences de mobilité pour les candidats du programme COFUND. La mobilité à l'international sera-t-elle obligatoire ?
- Expliquer s'il y aura des **opportunités** de secondments, de short visits ou même de réseautage et de collaboration avec l'international (participation à des conférences, etc.).







# Les options de recherche (6/7)

## Les pratiques de science ouverte

- Commencer par indiquer la politique de science ouverte du programme et que les doctorants/postdoctorants recevront une formation à ce sujet
- Indiquer comment les projets vont **respecter les principes** de science ouverte (obligatoires et recommandés > cf. slide suivante), tant chez le bénéficiaire que chez les partenaires exécutants/associés.
- Mentionner les pratiques de science ouverte déjà en place chez les participants (ex. : participation au projet OpenAIRE, politique de science ouverte, services support pour accompagner les chercheurs en matière de science ouverte, etc.).
- Idéalement, votre stratégie ne devrait pas se contenter de répondre juste à l'Open Access et l'Open Data mais à l'ensemble du spectre des pratiques de science ouverte, y compris la science participative
- Souligner comment le programme COFUND va **garantir** que les **pratiques** pertinentes de science ouverte seront mises en œuvre dans les projets comme part intégrante de la **méthodologie** et augmentant ainsi les chances du projet d'atteindre ses objectifs.
- Dans le cas où aucune de ces pratiques de science ouverte ne serait adaptée à votre projet, il faudra dument le justifier.







# Les options de recherche (7/7)

What?	How?	Mandatory   Recommended
Early and open sharing of research	Preregistration, registered reports, preprints, crowd-sourcing, etc.	Recommended
Research output management	Data management plan (DMP)	Mandatory
Measures to ensure reproducibility of research outputs	Information on outputs/tools/instruments and access to data/results for validation of publications	Mandatory
Open access to research outputs through deposition in trusted repositories		<ul> <li>Mandatory for peer-reviewed publications</li> <li>Mandatory for research data but with exceptions ("as open as possible")</li> <li>Recommended</li> </ul>
Participation in open peer-review	Publishing in open peer-reviewed journals or platforms	Recommended
Involving all relevant knowledge actors	Involvement of citizens, civil society, and end-users in co-creation of content	Recommended







# La gestion des données et autres résultats de recherche

- Indiquer comment le programme COFUND va garantir que les données seront gérées selon les **principes FAIR** (facilement trouvables, accessibles, interopérables, réutilisables). Vous pouvez d'ailleurs avoir dans votre structure de gouvernance un **gestionnaire de données** pour le programme (si cela est pertinent).
- La stratégie de gestion des données doit être à l'échelle du projet ainsi qu'à l'échelle de chaque projet individuel de recherche (ex. : un DMP pour chaque chercheur recruté).
- L'idée est de montrer les **bonnes pratiques** en matière de gestion des données. Cela inclut les dispositions afin d'assurer une gestion **responsable** des données (ex. choix du lieu de dépôt approprié, respect de la RGPD, etc.).







## Le sous-critère 1.4.

1.2 Quality, novelty and pertinence of the supervision, career guidance and career development arrangements

### **Points attendus**

- Décrire les aménagements d'encadrement
- Souligner la qualité de l'encadrement
- Indiquer comment le **potentiel** et les **futures perspectives de carrière** des chercheurs recrutés vont être renforcés







# Les aménagements d'encadrement (1/2)

- Indiquer le nombre d'encadrants par candidat, c'est-à-dire que chaque candidat pourrait avoir au moins 2 ou 3 encadrants : un chez le bénéficiaire, un co-encadrant et un encadrant du secteur non académique en cas de secondments. Certains programmes prévoient même un mentor pour l'encadrement non scientifique des chercheurs recrutés. Quel effort sera réalisé pour respecter l'équilibre des genres dans ce panel d'encadrants?
- Indiquer **quand** l'encadrant sera identifié par le candidat : durant le processus de candidature ? Avant de soumettre la candidature ? Cela vaut également pour les co-encadrants et les encadrants du secteur non académique.

**Attention!** Les encadrants ne doivent ni intervenir dans le processus de recrutement ni dans la prise de décision. Il est important de préciser qu'il n'y a pas de conflit d'intérêt ni de présélection. Le processus doit être ouvert, transparent et basé sur le mérite (cf. Charte européenne pour les chercheurs).

- Explorer les **possibilités de co-encadrement international/intersectoriel**. Mentionner les synergies et la coordination avec le co-encadrant du secteur non académique, le cas échéant. En cas de co-encadrement, expliquer les rôles complémentaires des co-encadrants/mentors.
- Expliquer les **modalités pratiques de l'encadrement** : fréquence des rencontres individuelles entre le chercheur et son/ses encadrants(s), modalités d'encadrement pendant les secondments, etc.







# Les aménagements d'encadrement (2/2)

- Expliquer clairement les **procédures de résolution des conflits** au niveau du programme en cas de conflit entre le chercheur et son/ses encadrant(s).
- Assurez-vous que les activités d'encadrement sont conformes aux MSCA Guidelines on supervision.
- Décrire les aspects de la formation des encadrants qui amélioreront la qualité de l'encadrement des chercheurs recrutés.
- Mentionner le suivi des progrès et les mesures correctives. Vous pouvez préciser la fréquence à laquelle l'équipe d'encadrement rendra compte des progrès du chercheur recruté et à qui : à l'équipe de gestion de projet, au comité consultatif, etc. Le chercheur recruté sera-t-il tenu de soumettre des rapports d'avancement annuels?
- Préciser qu'en plus du comité d'encadrement, chaque candidat pourrait se voir attribuer un **parrain** qui l'aidera à s'installer, à se familiariser avec la langue (le cas échéant) et à gérer ses démarches administratives.
- <u>COFUND Doctoral Programme</u>: il serait utile de préciser que tous les encadrants suivront une **formation obligatoire en mentorat** afin qu'ils soient correctement équipés pour accompagner les doctorants tout au long de leur doctorat et d'assurer un encadrement excellent et cohérent pour tous les chercheurs participant au programme de formation.







## La qualité des encadrants

- Indiquer l'expérience des encadrants impliqués dans le programme COFUND (de façon collégiale).
- Dans le cas des **organismes de financement**, comment la qualité des encadrants sera-t-elle évaluée (par exemple, certains seuils en termes d'années d'expérience, antécédents d'encadrement) ?
- Si cela est connu au moment du dépôt de la candidature, veuillez inclure un tableau présentant la qualité des encadrants potentiels, par exemple : nombre de publications, nombre de doctorants et de postdoctorants encadrés par le passé, ainsi que les doctorants et postdoctorants actuels ou toute autre preuve de leur compétence et de leur expertise en tant qu'encadrant. Ceci sera particulièrement important pour tout encadrant issu du secteur non universitaire.







# Le potentiel et les futures perspectives de carrière

- Décrire le **rôle** des encadrants dans l'amélioration des **perspectives de carrière** des chercheurs recrutés.
- Indiquer les **plans de développement de carrière**. Précisez que tous les encadrants participeront à son élaboration et à sa révision périodique. Quel est l'objectif ultime du plan ? À quelle fréquence sera-t-il révisé et par qui ?
- Présenter les **services d'accompagnement** au développement de carrière proposés par l'organisation ou les organisations d'accueil. Ces services devraient inclure une formation aux compétences transférables.
  - ResearchComp: European Competence Framework for Researchers
  - Vitae Research Development Framework
- Expliquer que les compétences à développer par les chercheurs seront basées sur les besoins actuels des secteurs académique et non académique.
- Détailler le **nombre minimum d'objectifs de développement** que le chercheur devra atteindre chaque année. Comment vous assurez que cela sera respecté ?







## Merci pour votre attention!



Eugenia SHADLOVA



Portail français dédié à Horizon Europe : www.horizon-europe.gouv.fr









Vanessa TIXIER

Notre page LinkedIn: <a href="https://www.linkedin.com/company/pcn-amsc-fr/">https://www.linkedin.com/company/pcn-amsc-fr/</a>